



## CAPD du 8 octobre 2010

### Déclaration du syndicat SNUipp-FSU 34

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui à propos de la formation continue des enseignants du 1er degré. Vous nous avez adressé un document de plus de 100 pages. 100 pages ça fait riche ... et pourtant nos collègues n'y trouveront pas une offre de formation à la hauteur de leurs besoins.

Quelques chiffres :

- 98 formations proposées
- seulement 23 ne sont pas à destinations de publics ciblés ou désignés
- sur ces 23, 18 se dérouleront hors du temps de travail (préparation aux concours essentiellement)
- Reste donc 5 formations ouvertes à l'ensemble des collègues du département.

Selon notre estimation on aurait pu mettre sur une seule page ce qui concernent effectivement TOUS les collègues du département qui peuvent se porter candidat pour un stage de formation qui ne soit pas à public « requis ».

Enfin ce catalogue souffre pour nous d'un manque cruel. Il n'y a aucun TARIF ! Pour le SNUipp le mot « tarif » pourrait se traduire facilement par le nombre de collègues concernés, la liste des candidats et la manière dont ceux ci sont choisis. Autant d'éléments qui manquent gravement à la délégation du personnel pour assurer pleinement son rôle.



Enfin et toujours à propos de la formation continue, nous sommes contraints de faire le constat qu'avec un plan de formation aussi famélique, notre service public d'éducation ne pourra pas remplir ses engagements et notamment celui de fournir la possibilité à ses agents de pouvoir suivre 36 semaines de formation continue au long de leur carrière. Et comme nous avons bien compris que ces arrières pourraient s'allonger, nous vous suggérons de commencer à réfléchir pour les prochains PDF à inscrire des stages de formation sur le thème du maintien de la mobilité chez l'enseignant âgé, de la prévention des chutes chez l'enseignant fatigué, de l'entretien de la mémoire chez l'enseignant usé, sans oublier la gymnastique douce pour tous !

Le SNUipp-FSU souhaite aussi abordé la question des ELCO.

« Enseignement des langues et cultures d'origine ». Des collègues de ce département nous ont alertés en ce début d'année sur un certain nombre de choses que des IEN leur ont transmises. Le SNUipp au regard des informations qui lui ont été remontées sur des expériences récentes et diverses (problèmes de responsabilité, qualité des intervenants, méthodes pédagogiques employées) conseille à nos collègues de l'Hérault, comme ailleurs dans l'académie de Montpellier, de ne pas se transformer en agent de recrutement et encore moins en tant que responsable de quoique ce soit pour des activités qui se déroulent hors temps scolaire et éventuellement en dehors des murs de l'école, avec du personnel dont il n'a pas forcément connaissance.

Enfin nous ne pouvons pas commencer la séance sans évoquer les conditions de la rentrée. Je ne soulèverai qu'un seul aspect. Les différents ajustements que vous avez mis en œuvre en septembre, nous amènent à souligner que l'information due à la délégation du personnel a du, à certains moments, transité par la presse régionale. Nous le regrettons. Des informations contradictoires ont circulé sur le maintien des seuils d'ouverture et de fermeture des classes. Autant de dysfonctionnements qui auraient pu être évités si un CTPD s'était réuni à la rentrée comme c'est le cas, M. l'Inspecteur d'académie, dans un grand nombre de départements y compris de notre académie. Nous renouvelons donc notre demande à ce sujet.

Je vous remercie.

Pour le SNUipp 34

Pascal Lesseur